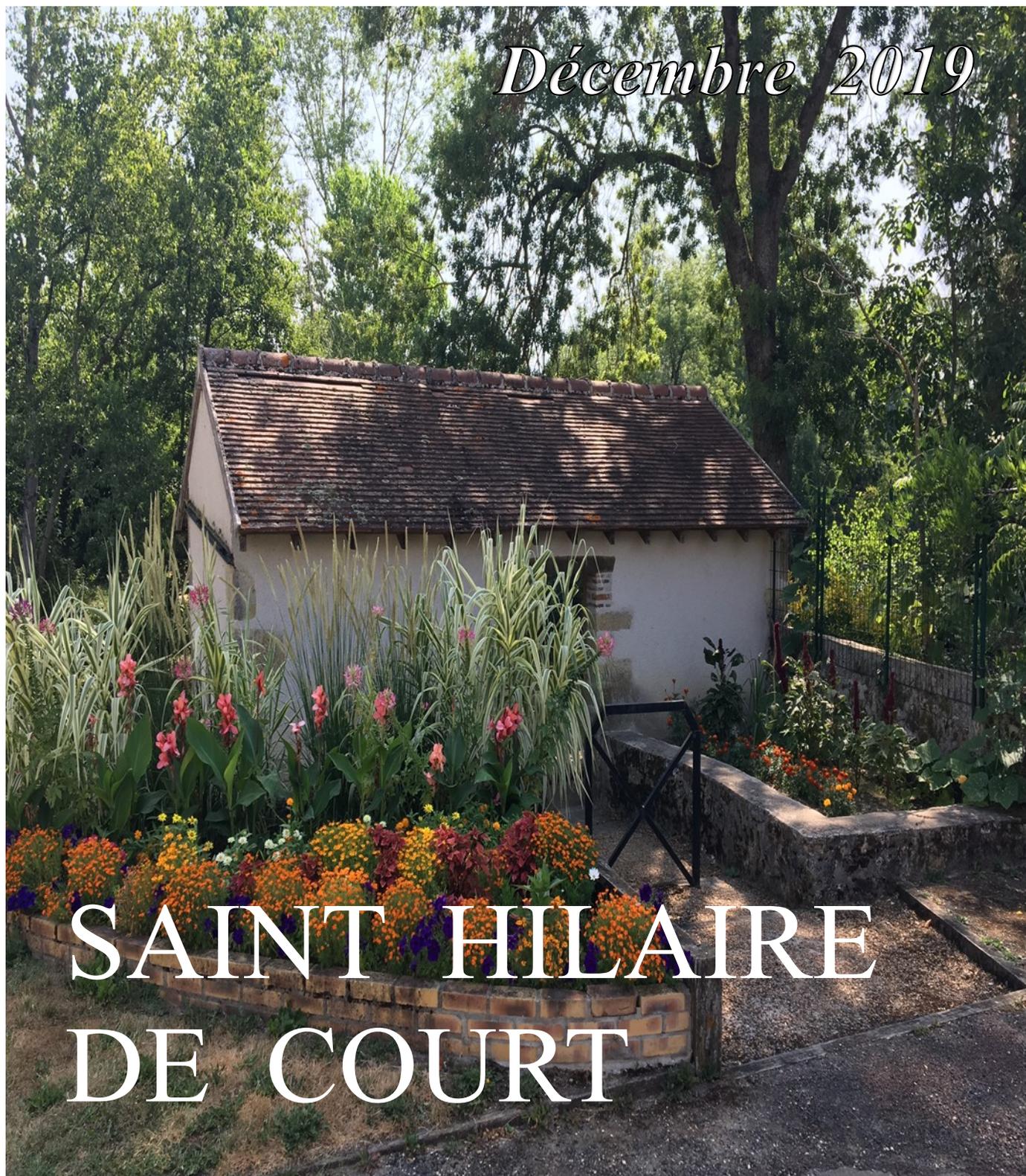


BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2019



**SAINT HILAIRE
DE COURT**

La mairie sera fermée les 26 et 27 décembre 2019 et les 02 et 03 Janvier 2020

*Stéphane ROUSSEAU & le conseil municipal seront heureux de vous recevoir
à l'occasion des VŒUX DU MAIRE le Vendredi 17 Janvier 2020
salle intercommunale à 18H 30*



SOMMAIRE

Page 3 : Le mot du Maire.

Page 4 : Elections municipales

Page 5: Bienvenue à bord.

Pages 6/7 : Travaux.

Page 8 : Notre Ecole.

Page 9 : Réunions publiques.

Pages 10/11/12/13 : Associations.

Pages 14/15: St Hilaire c'est aussi.

Page 16 : Infos diverses.

Page 17 : Internet montée en débit.

Page 18 : Vivre ensemble.

Page 19 : Recensement.

Page 20 : CDC - ADMR.

Page 21 : Déchetteries.

Page 22 : Enfance et jeunesse.

Pages 23/27: SMAVAA.

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers Administré.e.s

Que dire dans un éditorial quand la vie de notre commune est si diverse qu'elle ressemble précisément à la vie. Des difficultés certes dans un monde incertain, mais aussi beaucoup de plaisir avec les très nombreuses initiatives publiques et privées qui émaillent notre vie locale. C'est à dire les multiples activités proposées par le collectif associatif, Gymnastique, peinture, la fête de la musique, le feu d'artifice, les randonnées, la fête d'halloween, le marché de Noël et bien d'autres encore. Ces fêtes et manifestations, activités, qui font de notre commune un espace convivial et attractif, cela est rendu possible grâce à l'énergie quasi-inépuisable des bénévoles et dirigeants, que je sais généreux, disponibles et compétents, réussir à concilier vie privée et familiale et vie associative est un vaste programme qui se gagne jour après jour, dans le respect de chacun.

Cela m'inspire la réflexion que plus que jamais nous avons besoin de l'action conjuguée des associations, des communes, des citoyens.

2019 aura été marquée au plan national mais aussi local par les nombreuses revendications de nos concitoyens refusant la précarisation de notre société et de l'ensemble de nos services publics avec l'exemple le maintien de l'hôpital de notre bassin de vie, la mobilisation des « gilets jaunes » qui constitue un signe, parmi d'autres, d'un basculement profond du rapport à la politique. Il y a urgence démocratique, sociale et environnementale. Plus que jamais, les élus, les habitants, doivent inventer ensemble un avenir où chacune et chacun seront écoutés et respectés. Ce sera encore, pour ma part, mes vœux pour 2020.

Très succinctement, j'évoquerai trois points sur le programme d'actions que je vous ai proposé avec mon équipe. Dire que nous l'avons accompli n'est pas utopique. Nos engagements avec prochainement l'arrivée de la montée en puissance significative du débit internet, début 2020 en est un exemple, en s'engageant également sur le zéro phyto, et bien sûr, le City-Stade utile à nos jeunes, participe à l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune, cela a été notre constante. Ceci, et c'est important de le souligner pour moi, sans augmenter déraisonnablement la fiscalité communale comme je m'y étais engagé, en dépit de la baisse programmée des dotations de l'Etat et des normes administratives obligatoires, au total moins 140 000 € de dotation pour Saint Hilaire de Court.

Enfin, l'année s'achève, notre ville s'est parée de ses plus belles lumières. Noël est un moment magique pour les enfants et les plus grands, je vous souhaite à tous d'en profiter pleinement en famille et avec vos amis. Ainsi, j'ai pu lire récemment que « Tout le bonheur du monde est dans l'inattendu ». Je vous souhaite donc une multitude de petites et grandes surprises, ainsi que la santé et l'optimisme pour en profiter.

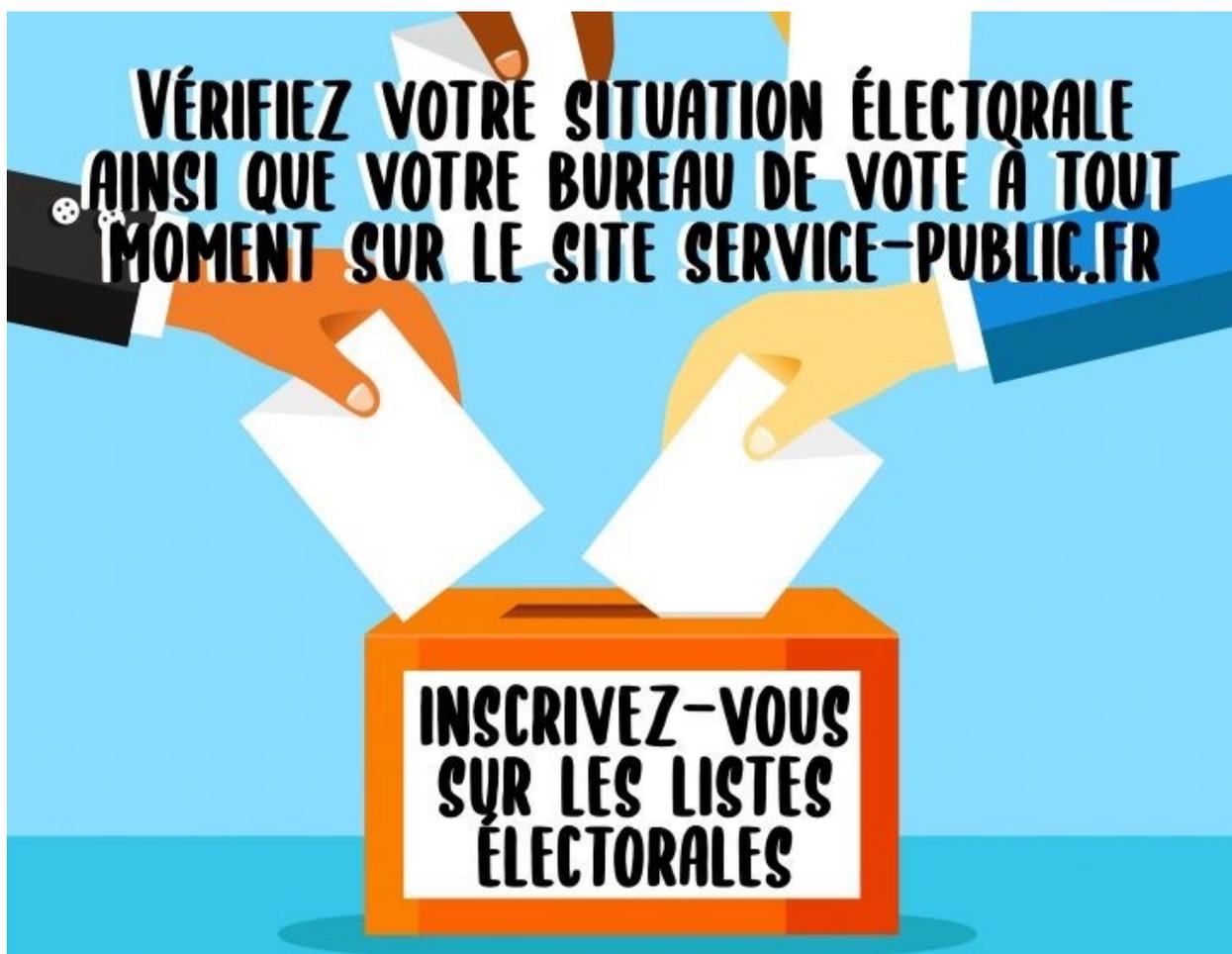
Bien à Vous Tous

Stéphane ROUSSEAU

Maire de Saint Hilaire de Court

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 17 janvier à 18h30 pour la cérémonie des Vœux. Nous comptons sur votre présence. J'aurai l'occasion de vous annoncer ma candidature aux prochaines municipales de 2020 à Saint Hilaire de Court.

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**



**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020

(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- **EN MAIRIE**
- **PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR**
- **PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)**

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**

BIENVENUE A BORD

Bienvenue à MELANIE

Bienvenue à Mélanie MIOLIN la nouvelle directrice de l'école en poste depuis la rentrée. Elle est la maîtresse de la classe maternelle et de CP, 25 enfants y sont inscrits.



Et à RUDY

Bienvenue à Rudy MOREAU qui depuis le 1^{er} Aout a intégré l'équipe technique communale pour une durée de 8 mois et dans le cadre d'une mission de service civique. Cet engagement basé sur le volontariat est financé par la ligue de l'enseignement, fédération du cher.

Il participe bien entendu à l'entretien du village, il a également en charge une réflexion sur l'embellissement des espaces publics et la promotion du zéro phyto sur le bourg.

TRAVAUX

TRAVAUX ET AMELIORATIONS DU CADRE DE VIE :



MARQUAGE AU SOL

Opération de création et de rajeunissement des différents marquages de sécurité.

Solution Résine.

Bande Stop, Passages Piétons

Dents de Requins.

Entreprise retenue SOLIGNE de Salbris

A charge de la commune : 2090.00€ ttc

BOITE A LIVRES

Vous étiez nombreux à demander que la commune dispose d'une boîte à livres. Depuis le mois de Juin celle-ci est installée sur l'espace détente situé en face du centre intercommunal.

Elle a été entièrement réalisée par Christophe & Jonathan, les 2 employés des services techniques que nous saluons au passage pour leur créativité.



AMENAGEMENT DU TERRAIN DE PETANQUE DE LA PLAINE DE L'ESPOIR



Très fréquenté, cet espace méritait la création d'un vrai terrain de boules.

Le gros œuvre a été réalisé par la société SOCATRAP de Vierzon

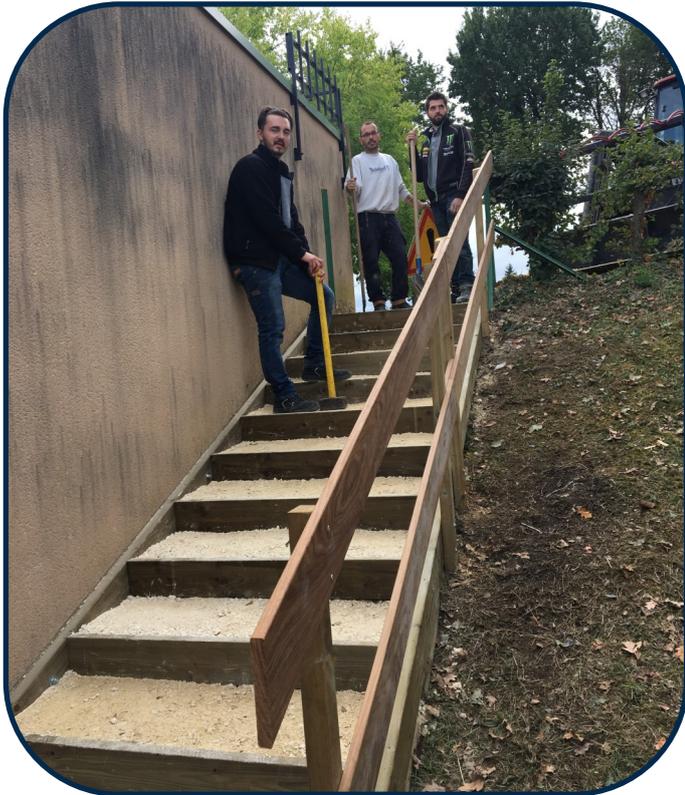
L'entourage en pin de Scandinavie fourni et posé par la société PASSE SPORT de Tours

Montant global de l'opération :

8634.16€ ttc

La plantation de quelques arbres et l'installation de bancs est à l'étude.

TRAVAUX



Conception et réalisation maison !

Création d'un escalier au niveau du centre intercommunal :

Sur une proposition de Rudy émanant de sa parfaite connaissance du terrain le passage reliant l'arrière de la salle des fêtes à la plaine de l'espoir devait être aménagé.

Travail effectué en régie !

L'entretien des voiries communales est pris en charge par la communauté de communes.

Inscrite au programme 2019, la réfection de la route de Sailly très dégradée a été réalisée.

Montant total des travaux 45590.2 € TTC

Participation financière communale sous forme de fond de concours et à hauteur de 20% : 9118.04 € TTC



3 Octobre. Réception de travaux de la route de Sailly en présence De François DUMON président de la CDC Vierzon-Sologne-Berry et du vice-président Alain LEBRANCHU.

ET NOTRE ECOLE !



28 Mars :

Dans le cadre des amitiés Franco-Thouareg, visite de Mohamed Ahmed Ag Alhassane, Touareg de son état et venu D'Echag village du MALI situé à côté de GAO.

Vivre sous la tente, aller chercher l'eau au puits, traire les chèvres, sa présentation du mode de vie si différent du nôtre a captivé les enfants.



Christine SPATARO en poste à St Hilaire depuis 1992 et directrice de l'école instruit désormais à Massay. Ce Jeudi 2 Juillet, collègues, parents, enfants et amis s'étaient donnés rendez-vous pour la remercier de son investissement durant ces nombreuses années. La qualité de son enseignement a fait de celle-ci une personne très appréciée. Nul doute que dans ses futures fonctions il en sera de même.

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

REUNIONS PUBLIQUES



PARTICIPATION CITOYENNE :

Le 26 Avril

Présentation du Dispositif Participation Citoyenne par l'adjudant Alban VATONNE, gendarme référent de notre commune. Par décision du conseil municipal, ce dispositif encadré par le maire est instauré.

A la suite de cette présentation, plusieurs citoyens référents volontaires ont été retenus.

La présence d'un référent par quartier est actuellement acquise.

Le principe, associer les habitants à la protection de leur environnement.

Le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance complémentaire de l'action de la Gendarmerie.

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

3 mai, réunion publique ayant pour objet la présentation de l'installation de panneaux photovoltaïques en divers endroits sur la commune. Cette démarche en direction de l'énergie renouvelable suscite d'emblée beaucoup d'interrogations. Les questions seront nombreuses. Principales préoccupations, la proximité avec les demeures et l'impact sur l'environnement. La prise en compte de l'expression des Saint-Courtins sur ce sujet pendant cette réunion et au cours des jours qui suivirent imposait la réflexion.

Sur proposition du maire, lors du conseil municipal, la décision fut prise d'abandonner ce programme sur une partie des parcelles présentées. Il reste à l'étude l'implantation de panneaux sur les parcelles communales.



ANTENNE ORANGE

Le 13 Mai, de nouveau le centre intercommunal se remplit. Sujet de cette réunion, l'implantation d'une antenne Orange pour améliorer la qualité du réseau téléphonique très moyen, notamment sur les parties basses du bourg. Pour être efficace cette antenne, d'une faible puissance d'émission, doit être placée près des habitations. Là encore des interrogations légitimes ont été évoquées : nuisances pour la santé pour les uns, préjudice esthétique pour d'autres.

Ce projet ne faisant pas l'unanimité à l'endroit où Orange souhaitait l'implanter, celui-ci a été abandonné en l'état.

ASSOCIATIONS

27 AVRIL 2019 RANDONNEE DU FOYER RURAL:

L'an dernier, une météo abominable en avait et à juste titre découragé plus d'un. Cette fois-ci grand soleil, 231 marcheurs empruntent les 3 itinéraires de cette rando de printemps. 129 feront l'Aller-retour pour Bellefole 8 Km. 79 pousseront le pied jusqu'à Gy Le Grand soit 15 Km et 29 feront la grande boucle (21 Km) en passant par Dady sur la commune de Massay.



Ravitaillement des 3 parcours dans la cour de la ferme de Bellefole



Campagnard le buffet ?



Ravitaillement des 15 & 21 Km à GY LE GRAND à la Blancharderie, exploitation agricole de sympathiques hollandais qui mirent eux aussi un local à disposition de l'organisation.



Dernière collation avant l'arrivée route de Sailly sur les 21 Km !



Et bien sûr, le verre de l'amitié après les récompenses pour les marcheurs encore présents, l'équipe de bénévoles et le soutien tout naturel de la municipalité .

ASSOCIATIONS

ECOLE BUISSONNIERE

27 septembre. Assemblée générale de l'association.
Ordre du jour soumis au vote de l'assemblée :
Approbation du règlement intérieur.
Présentation des comptes 2018/2019.
Description des activités passées et à venir.
Marché de Noël, carnaval, fête de l'été etc..

*Présidente Lysianne COMPAIN.
Trésorière Suzanne MANEUVRIER.
Secrétaire Nicolas BEAUFILS.*



LOUISIANA COUNTRY DANCERS

35 Adhérents cette année pour suivre les cours de Country dans la grande salle du centre intercommunal.

Le lundi : Novices de 18h30 à 20h00

Intermédiaires de 20h00 à 21h30

Le Mercredi : Débutants de 19h00 à 20h30

Quelques dates à retenir en 2020

Bals

Dimanche 02 Février

Samedi 17 mai

COMITE DES FETES

Cette année, le tissu associatif du village s'est enrichi d'une nouvelle association.

Elle est issue de personnes voulant s'investir et contribuer à la vie du village, au même niveau et dans la même philosophie que celles déjà présentes sur la commune.

Parmi les organisations 2019 entre autres,

21 Juin : fête de la musique

31 octobre : Soirée d'Halloween

17 novembre : Bourse aux jouets et vêtements, atelier décoration Noël.



ASSOCIATIONS

ASFR ASSOCIATION SPORTIVE DU FOYER RURAL



Présidente :
Mélanie LAROCHE-CAILLAT
Trésorière : Simone STERN
Secrétaire : Erika PAILLET

Vous êtes tentés par la pratique du foot ou par un poste de dirigeant, déjà joueuse ou joueur, vous pouvez les rejoindre L'ASFR recrute.

Sylvain FAJOU et Yves COMPAIN entraîneurs de l'équipe féminine visent la montée en Elite.

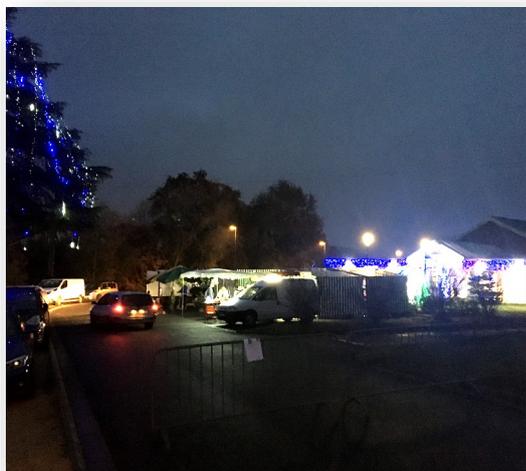


Anthony MONTERO, Robert CHARLIER Entraîneurs, Joël PARAT Et l'équipe sénior

L'équipe sénior homme évolue en 5^{ème} division départementale et a pour objectif cette année, le retour en 4^{ème} division. Jérémy Marchal, jeune joueur du club vient d'obtenir son diplôme d'arbitre.

ASSOCIATIONS

Marché de Noël



01 Décembre, l'école Buissonnière réunissait plus d'une vingtaine d'exposants pour son incontournable marché de Noël.

La diversité des produits proposés, une ambiance très conviviale et succès cette année encore pour ce rendez-vous bien sympathique.



TELETHON 2019



25 randonneurs pour apprécier l'organisation sans faille de Vierzon Tri 18. et appuyé par l'ASFR. Seulement 25 ... mais super motivés !

Chaque année pour le téléthon Saint Hilaire répond présent. Du portage de la soupe par le Foyer Rural puis la vente de divers objets par l'Ecole Buissonnière, le Louisiana Country Dancer et le Comité des Fêtes ainsi que la proposition d'une randonnée le samedi matin par Vierzon Triathlon 18, la mobilisation des associations n'a pas faibli cette fois encore . 1665 € seront reversés au profit de l'AFM-Téléthon.

SAINT HILAIRE C'EST AUSSI

FLEURISSEMENT

Jeudi 14 novembre:

A l'invitation de la municipalité et en remerciement pour leur participation à l'embellissement de notre village, les romantiques du fleurissement se sont de nouveau retrouvés pour partager un moment de convivialité.



Cette année encore et malgré l'épisode de canicule ceux-ci n'ont pas démerité. Après une petite remise de récompenses bien sympathique effectuée dans la bonne humeur et sous les applaudissements des uns pour les autres, l'inévitable pot de l'amitié était de circonstance.

*Et un grand merci à Jean Michel ,
Evelyne et Françoise pour tous ces bons moments !*

COURS DE YOGA SAISON 2019 — 2020

Depuis février 2019, tous les jeudis matin de 10h à 11h15, il est possible de suivre des cours de Yoga au centre intercommunal. Cette nouvelle activité rencontre un vif succès, en effet à ce jour et avec 21 inscrits, le cours est complet. Un deuxième cours est envisageable le mercredi et aux mêmes horaires si il y avait suffisamment de demandes.

Relaxation, amélioration de la souplesse, force, apaisement du mental, concentration, etc... sont autant de bienfaits que procure la pratique du Yoga.

Renseignements et inscriptions
yogapotentille@gmail.com

Et sur l'impulsion de Michaëlle :
Au programme ce matin là,
La posture du Cobra !



SAINT HILAIRE C'EST AUSSI

OCTOBRE ROSE



Dimanche 13 Octobre, randonnée participative au profit de la recherche sur le CANCER.

Au rendez-vous et sous le soleil, une cinquantaine de personnes en marche pour le château de la BEUVRIERE.

Petite collation en présence de Mme DE BRACH et de sa fille, puis retour à la salle Jacques BREL. S'en suivi bien évidemment le verre de l'amitié.



Lundi 28 Octobre, bilan très positif de cette randonnée puisque pas moins de 1330€ sont recueillis au terme de cette opération. Ces dons ont été remis au Docteur Elisabeth MOREL membre de la ligue contre le cancer de Bourges en présence des différentes personnes mobilisées à l'occasion de ce dimanche 13 octobre.

INFORMATIONS DIVERSES



**Jeudi 21 Novembre salle des actes,
signature du protocole d'accord Participation citoyenne.**



A l'initiative du Maire ce dispositif s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance complémentaire à l'action de la gendarmerie. Sur la base du volontariat, le rôle essentiel des citoyens référents est de relayer l'information de tout événement suspect dont ils seraient témoins. Les faits de nature à troubler l'ordre public peuvent également leur être communiqués par les habitants .

Le protocole est conclu pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction à compter de la signature des trois instances partenariales représentées par :

La Sous Préfète de l'arrondissement de Vierzon Sylvie BERTON.

Le Capitaine Jean-Michel DUTAIS commandant de la compagnie de gendarmerie de Vierzon.

Le Maire de Saint-Hilaire de Court Stéphane ROUSSEAU.

ETAT CIVIL :



THEBEAU Léna, Maria, Maëly

20 Juin 2019

à Vierzon

STRUB Lucas, Samuel, Pascal

03 Novembre 2019

à Vierzon



LALLIAS Alexandre et DUVAL Aurore

07 Septembre 2019

à St. Hilaire de Court



PETIT Jean, Gérard

11 mai 2019

à Vierzon

GONZALEZ Saturnino

31 juillet 2019

à Vierzon

MAUDINET Chantal, veuve PASCAULT

25 août 2019

à Vierzon

LIOT Alain

16 novembre 2019

à Vierzon



À PROPOS ... LE TRÈS HAUT DÉBIT INTERNET

De nombreux (ses) Saint-Courtins (es) sollicitent les élus ou les services municipaux au sujet du déploiement de la fibre optique sur Saint-Hilaire. Aussi, soyons très clair, il y a bien un projet en cours de réalisation sur le territoire de notre commune, mais en aucun cas il ne s'agit de la fibre optique au sens strict de la technologie.

Dans l'immédiat, ce déploiement de la fibre optique n'est pas la panacée sur des territoires comme le nôtre puisque, jusqu'à plus ample information, il consacre un peu plus la fracture numérique sur un même périmètre. Pensez que selon les déploiements actuels, tous les hameaux périphériques n'en seraient pas équipés tant les coûts sont exorbitants.

Ce dont il s'agit.

Le projet en cours, cofinancé par la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry et le Syndicat Berry Numérique qui en est le maître d'ouvrage, est une montée en débit réalisée sur le réseau de l'opérateur historique "Orange".

Il s'agira pour tous les abonnés (Tous opérateurs confondus), raccordés au réseau téléphonique filaire actuel, d'avoir accès à un Internet Très Haut Débit (Donc supérieur à 30 Mbits : il sera de l'ordre de 60 à 70 Mbits au cœur du Village), même s'il sera moindre en périphérie du village et dans les hameaux puisque le signal s'affaiblit avec la distance. Cependant il devrait se situer entre 15 et 20 Mbits au plus loin. Autrement dit de 10 à 15 fois plus rapide que l'actuel signal de l'Opérateur "Ozone" alors qu'il est nul pour tous les autres.

Pour parvenir à ce niveau de débit, une Armoire spécifique développée par "Orange" sera installée place de la Poste. Cette armoire, sera raccordée par une fibre optique au central de Vierzon-Ville, et délivrera, selon l'abonnement souscrit par chacun de vous, un signal internet qui pourra être de Très Haut Débit, via votre réseau téléphonique filaire.

Où en sommes-nous ?

La convention entre la Communauté de Communes et le Syndicat Berry Numérique a été signée en mars 2019 et le délai moyen pour réaliser une telle installation est de l'ordre de 18 mois. Ce qui pourrait permettre une mise en service au début l'automne 2020.

Les dernières informations collectées auprès de techniciens du Syndicat Berry Numérique en charge du dossier peuvent laisser espérer que ce délai serait ramené dans le cours du deuxième trimestre de l'année à venir. Mais sans certitude absolue.

NOTA : Le déploiement futur de la fibre optique sur Saint-Hilaire-De-Court est lié, à l'existence ou non, d'un futur plan national qui prendrait effet dans la période 2024 - 2030. Tous les financeurs potentiels, Europe, État, Régions, ne sont pas encore complètement calés sur ce dossier.

INFORMATIONS DIVERSES

VIVRE ENSEMBLE :

Allumer le feu!



Pensez aux voisins et à la planète, le brûlage est interdit quelque soit la saison. La déchèterie de Saint Hilaire vous permet de déposer vos déchets verts . Attention aux contrevenants, une visite de la gendarmerie est tout à fait envisageable même après les faits.

Nos amis les bêtes :

Certes un chien a besoin d'espace mais l'espace public ne lui convient pas. Sans parler des traces de sa visite des cours et des jardins du village, un accident est vite arrivé. Pour la sécurité de tous sans oublier la sienne, évitons que celui-ci divague.



Je vais faire un tour !

La voix de son maître :



Sujet délicat s'il en est mais le bon sens devrait l'emporter tant il est flagrant que des aboiements troublent le calme si apprécié du voisinage. C'est la plupart du temps le cas, même s'il n'est pas toujours évident de faire taire nos bien aimés compagnons à 4 pattes. En revanche pour certains pas de remise en cause, pourtant la nuisance est réelle et de jour comme de nuit. ***Pour ceux-ci ce rappel de la réglementation des bruits de voisinage: Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.***

INFORMATIONS DIVERSES



PUBLI-COMMUNIQUÉ

RECENSEMENT
de la population 2020
www.le-recensement-et-moi.fr

**LE RECENSEMENT SE DERoule DANS VOTRE COMMUNE
DU 16 JANVIER AU 15 FEVRIER 2020**

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France.

Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'état au budget des communes. Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal et la détermination de mode de scrutin.

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE. REPONDEZ PAR INTERNET COMME 60% DES PERSONNES RECENSEES.

Un agent recenseur recruté par votre mairie vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. **Pour faciliter son travail merci de répondre sous quelques jours.**

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site: www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne » Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules. Sans espaces entre elles. Ensuite vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez.

L'agent recenseur viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTEGEES !



POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER A VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

Insee & votre commune

Mélanie XAVIER
et Guillaume GIRAUX

sont nos 2 agents recenseurs
en espérant que vous leur
accorderez un bon accueil

INFORMATIONS DIVERSES

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Par décision Préfectorale et à compter du 01 janvier 2020:

Notre communauté de communes s'élargie.

En effet, outre l'adhésion de la commune de MASSAY,

la CDC des villages de la forêt va rejoindre la CDC Vierzon-Sologne-Berry.

Cette fusion-extension avec ces communes limitrophes entraîne un rééquilibrage territorial autour d'une ville centre dans laquelle se concentre nombre de services publics.

Cette nouvelle communauté de communes portera le nom de

Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry & Villages de la forêt.

Elle sera composée de 17 communes pour 41511 habitants.

Vierzon - Vignoux sur Barangeon - Foëcy - Graçay - Massay

Neuvy sur Barangeon - Nançay - Genouilly - Méry sur Cher

Thénioux - Saint Georges sur la Prée - Saint Hilaire de Court

Vouzeron - Saint Laurent - Nohant en Graçay - Dampierre en Graçay - Saint Oustrille.

Nos valeurs:

Proximité - Universalité
Citoyenneté - Respect de la personne



Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous intéresse !

L'ADMR RECRUTE

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.

En CDD, CDI, temps plein, temps partiel.



Rejoignez nous,
envoyez vos lettres de
motivation et CV à
info.fede18@admr.org

L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne (Toilette, repas, habillage...)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

Contactez nous au 02 48 24 03 07

INFORMATIONS DIVERSES

La Déchetterie DE NOHANT EN GRACAY Route de GENOUILLY 02 48 51 29 18

A chaque venue vous présentez votre carte d'accès.

**JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA DÉCHETTERIE DE NOHANT EN GRACAY**

HORAIRES

LUNDI	Fermée	14h - 17h30
MERCREDI	Fermée	14h - 17h30
VENDREDI	Fermée	14h - 17h30
SAMEDI	9h - 12h	14h - 17h30

FERMETURE :
le mardi, le jeudi, le dimanche et les jours fériés



**CARTE D'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE
INTERCOMMUNALE DE NOHANT EN GRACAY**

Route de Genouilly · 18310 Nohant en Graçay
Tél. 02 48 51 29 18

N° carte :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune :



*Celle-ci vous est remise sur place sur présentation
d'un justificatif de domicile.*

Cette déchetterie est équipée pour recevoir :

Gravats, cartons, mobiliers, tout venant, ferrailles, déchets végétaux, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), déchets ménagers toxiques (peintures, solvants, phytosanitaires, acides, bases...) batteries, piles, aérosols, huiles de vidange et huiles alimentaires, filtres à huile, cartouches d'impression, capsules NESPRESSO, ampoules et néons, anciennes radiographies, vêtements, les DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux, Pneus de voitures sans jantes et non craquelés.

Sont également collectés pour des associations les bouchons en plastique et en liège, les instruments d'écriture (stylos, feutres, surligneurs) ainsi que les brosses à dents et les tubes de dentifrices souples.

La déchetterie du Vieux Domaine à VIERZON

**CARTE D'ACCÈS AUX
SERVICES
TRITOU**



Cette carte vous garantit l'accès à la déchetterie du Vieux Domaine à Vierzon, il faut la garder précieusement. De plus, elle permet de bénéficier d'autres services annexes du service environnement (retrait de sacs jaunes pour les personnes bénéficiant de ce service).

Pour disposer d'une carte, il faut remplir le formulaire et le retourner à la CDC accompagné d'une copie de justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de téléphone, bail...). La carte est gratuite, une seule carte est délivrée par foyer (même nom, même adresse).
Toute nouvelle carte sera facturée forfaitairement 5€.



**vierzon
sologne
communauté de communes berry**

Ouverte du lundi au samedi
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
le dimanche de 9h à 12h30
Fermée les jours fériés
Route René Dumont - 18100 VIERZON
Téléphone : 02 48 52 03 94

Rappel :

Accès via la carte d'accès aux services Tritou, disponible sur demande auprès de la communauté de communes

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

2 rue Blanche Baron, 18100 VIERZON

Tél : 02 48 71 92 27

Mail : ambassadeur.tri@cc-vierzon.fr

WW.CC-VIERZON.FR

ACTIVITÉS ENFANCE ET JEUNESSE

Le service Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry organise diverses activités pour les enfants et les jeunes tout au long de l'année.

LE CENTRE DE LOISIRS a accueilli cette année plus de 210 enfants différents, entre les mercredis, les petites, les grandes vacances et les séjours. Ils ont participé à différentes activités :

Les Mercredis : cuisine, activités manuelles, jeux de société, bricolage, sortie au marché de Noël de Vierzon, rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD de Graçay, journée autour des droits de l'enfant, jeu en fête, ...

Petites Vacances : sortie au parc Astérix, semaines à thèmes, bowling, défilé d'Halloween, participation au carnaval intercommunal, cinéma, Laser Game, Défiland, divers sports, un mini séjour sportif à Lathus (Escalade, Equitation et course d'orientation), ...

Grandes Vacances : les camps équitation, un camp sports et nature, un camp 14-17 ans en Haute-Loire, une semaine sportive pour les préados, un spectacle des enfants et des animateurs du centre, des sorties hebdomadaires à la piscine de Graçay et diverses activités proposées par l'équipe d'animation, du sport : tir à l'arc, handball, tennis de table, des semaines à thèmes : Léonard de Vinci, cabaret, nature et environnement, ... et 2 sorties : visite du Clos Lucé et du Zoo Parc de Beauval.

SÉJOUR AUX SPORTS D'HIVER 2020

(Dès la 6^e jusqu'à 17 ans)

Le séjour aux sports d'hiver aura lieu du 24 au 28 février 2020 dans le massif central, au Lioran (Super-Lioran). **23 jeunes** profiteront de ce séjour, pour la somme de 165,00 € (Acompte de 60,00 € à l'inscription)

La présentation du séjour et les préinscriptions :

Ont eu lieu le Vendredi 29 novembre 2019 à 19h00

Au centre de loisirs, à Genouilly



L'ESPACE JEUNES est ouvert aux jeunes dès la 6^e jusqu'à 17 ans (moyennant une adhésion annuelle de 20€). Il est ouvert tous les mercredis de 16h00 à 18h00 et les tous vendredis de 18h30 à 20h30. Plus de 55 jeunes sont inscrits et le fréquentent régulièrement à tour de rôle.

Actions réalisées en 2019 : séjour au ski, séjour été, sorties au parc Astérix, après-midi sportif, journée sportive au gymnase, sorties Bowling – laser game, soirées à thème, sortie cinéma, mini séjour à Lathus (Kayak, Spéléologie, Course d'orientation) ...



A venir en fin d'année : jeux en, Marché de Noël et cinéma à Vierzon. Soirée conviviale autour d'un repas partagé le vendredi 20 décembre pour les jeunes adhérents de « l'espace jeunes ».

Contacts

Service enfance et jeunesse

02 48 52 96 41

www.cc-vierzon.fr

Centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr

Facebook : [mathieuespacejeunes](#) et [nicolasespacejeunes](#)

Délégué Titulaire : Jany GIBERT
Délégué suppléant : Jean Michel JACQUET
Délégué CDC : Jean Claude TOUZELET



SMAVAA : Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval

Contact :

- Adresse siège social : 25 Rue de la Mairie à Lury-Sur-Arnon (18120)
- Adresse du bureau : 2 Route de Quincy à Lury sur Arnon (18120)
- Téléphone : 02 48 51 03 62
- Courriel animateur du contrat : siavaa@orange.fr et secrétariat : siarnon@orange.fr

Qu'est-ce que le **SMAVAA**?

Le **SMAVAA** est l'évolution du SIAVAA en syndicat mixte après l'adhésion des communautés de communes du bassin versant de l'Arnon Aval. Le SMAVAA a pour but de **concourir au bon état de l'Arnon** et de ses **affluents**.

Au cours de l'année 2019, le syndicat a mené plusieurs actions issues des principaux objectifs du contrat territorial :

Restaurer les milieux aquatiques et les zones humides par :

- La restauration de frayères à Saint Martin de Court/Massay;
- La **reconnexion** de bras morts ;
- La **gestion** de la ripisylve (enlèvement d'embâcles, entretien et plantation) à Massay, Méreau, ...

Rétablir la libre circulation faunistique et sédimentaire (continuité écologique) par :

- La **concertation** autour du devenir des seuils.

Lutter contre les espèces invasives par :

- La **régulation** du ragondin, la Renouée du Japon et la Berce du Caucase à Migny, Saugy, Reuilly et Lury-Sur-Arnon. La Jussie sur la commune de Vierzon.

Sensibiliser le grand public et les scolaires par :

- L'**organisation d'animation** auprès des écoles sur « les milieux aquatiques et humides » à Méreau et Saint Ambroix
- La **participation** au printemps de l'écologie de Bourges et à la semaine des rivières organisées par la Région Centre Val de Loire.
- Animation** auprès d'une classe du Lycée Agricole du Subdray (18)

Les actions issues de ces objectifs sont **financées** par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Centre Val-de-Loire, le Département du Cher ainsi que les collectivités adhérentes. Le **SMAVAA** a un territoire d'action de **346 km²**, depuis la commune de St Ambroix jusqu'à la confluence avec le Cher à Vierzon. Le syndicat est **présidé** par : M. GUILLEMAIN Jean-Sylvain (vice-président de la communauté de communes Cœur de Berry), et compte une **secrétaire** : Mme BERNARD Elodie et une **chargée de mission** Mme ADELAIN Aimie.

Les actions effectuées ont été soumises à une **DIG (Déclaration d'Intérêt Général)** et à un **DLE (Dossier Loi sur l'Eau)**. Certaines actions comme l'enlèvement des embâcles ainsi que la plantation de la ripisylve font parties de l'entretien courant qui incombe aux propriétaires.

Le contrat territorial touche à sa fin et il est temps de faire le bilan. Des riverains seront contactés afin de recueillir leur avis et ainsi permettre de co-construire le futur contrat territorial sur l'Arnon Aval.

Article 1 : Qu'est-ce que la ripisylve ? Pourquoi et comment l'entretenir ?

La ripisylve est la formation végétale qui borde le cours d'eau, mais, pour garder sa fonctionnalité, celle-ci nécessite un entretien régulier. Elle joue un rôle essentiel pour l'équilibre du milieu : maintien des berges, création de zones d'ombre, ralentissement des ruissellements, filtration des produits liés aux activités humaines, diversification du milieu, création d'un effet brise vent etc... Le syndicat préconise les techniques d'entretien manuel pour minimiser l'impact négatif sur le milieu. L'élagage, le recépage et l'abattage sélectif sont des techniques qui conviennent parfaitement à l'entretien de la ripisylve. Mais attention, la coupe à blanc de la ripisylve la rend non-fonctionnelle. Le syndicat peut être en appui technique et vous avez également à votre disposition des guides d'entretien de l'Indre et du Cher rédigés par des gestionnaires de l'eau :

http://www.cher.gouv.fr/content/download/6156/36555/file/plaquette_riviere_entretien.pdf

<http://www.indre.gouv.fr/content/download/12872/98675/file/guide%20entretien%20cours%20d'eau%202016.pdf>

Article 2 : La continuité écologique, c'est quoi?

La continuité écologique est la libre circulation de la faune et des sédiments. Autrement dit, le rétablissement de la continuité écologique est nécessaire pour assurer la survie de certaines espèces migratrices. Sur notre territoire, les espèces migratrices principalement concernées sont le brochet et l'anguille. Le brochet est une espèce migratrice locale qui peut parcourir 10 kilomètres de cours d'eau pour frayer (se reproduire). Alors que l'anguille est une espèce migratrice amphihaline qui née dans l'océan, rejoint les fleuves et les affluents pour se métamorphoser et ainsi retourner dans l'océan pour frayer. Mais ce n'est pas tout, la continuité écologique concerne aussi la circulation des sédiments, c'est-à-dire les particules en suspension dans l'eau qui contiennent les éléments nutritifs essentiels à l'équilibre du cours d'eau. Pour assurer son rétablissement, le syndicat s'interroge sur le devenir des ouvrages (seuils, clapets, barrages) qui impactent les cours d'eau.

Article 3 : L'utilisation des pesticides et la qualité de l'eau :

L'utilisation des pesticides (produits phytosanitaires) est interdite en bordure de cours d'eau car ils présentent un impact environnemental. Les pollutions peuvent avoir lieu dans la nappe, les ruissellements ou directement dans les cours d'eau. Le SMAVAA sensibilise les riverains à la diminution de l'utilisation de ces pesticides.

Article 4 : Pourquoi créer artificiellement des frayères?

Impacter par le remembrement et le recalibrage, certaines prairies humides ont disparu. Celles-ci ont un rôle important pour l'équilibre du cours d'eau, en effet, les prairies humides permettent de créer une zone « tampon » lors des crues et limite ainsi les risques d'inondation. Lorsqu'elles sont en eau l'hiver, elles servent de frayère aux brochets (lieu où les poissons se reproduisent). C'est pourquoi, le SMAVAA reconnecte des zones de frayère pour redynamiser efficacement et durablement la population de brochet dans l'Arnon.



restauration de frayère

Article 5 : Le castor et la loutre sur le bassin de l'Arnon

Depuis 2013 la présence du Castor est attestée sur le territoire de l'Arnon Aval. La loutre elle est présente sur l'ensemble du bassin de l'Arnon. Le régime alimentaire de la loutre est étudié sur l'Arnon depuis 2012 dans le cadre du Plan Régional d'action en faveur de la loutre. Cette étude a été publiée dans plusieurs revues scientifiques et montre que la loutre sur l'Arnon a un régime alimentaire très diversifié. Nous rappelons que la présence de la loutre et du castor interdit l'utilisation des pièges de catégorie 2 et 5. Avant de procéder au tir sur un animal nageant dans l'eau assurez-vous qu'il s'agisse bien d'un ragondin.

Article 6 : Les espèces invasives, ces espèces qui deviennent encombrantes

Une espèce invasive est une espèce animale ou végétale exotique (non indigène), introduite par l'homme de manière volontaire ou fortuite, et qui, par sa prolifération, menace les écosystèmes et les espèces indigènes, avec des conséquences d'ordre écologique, économique et/ou sanitaire négatives. La lutte contre les espèces exotiques envahissantes passe par le suivi des foyers d'invasion et l'éradication précoce des espèces d'installation récente ou géographiquement réduite. Il convient ensuite de hiérarchiser les enjeux, car il est, dans bien des cas, utopique de vouloir éradiquer des espèces répandues. La lutte se concentrera alors sur des sites sensibles.

Il est important de faire attention à ce que l'on plante dans son jardin. Il est également rappeler qu'il ne faut pas vider un aquarium dans le milieu naturel.

Pour aller plus loin : <https://www.cen-centrevalde Loire.org/la-nature-en-region-centre-valde Loire/les-especes-invasives>

Article 7 : Recensement des espèces remarquables sur l'Arnon

Des organismes publics comme les associations ou les services de l'Etat font des recensements réguliers de la population tant faunistiques que floristiques. En mai dernier, un recensement de triton a été réalisé par l'AFB (Agence Française pour la Biodiversité) sur plusieurs mares. 40 tritons ont été identifiés et relâchés. Les individus appartenaient à la famille des tritons palmés, espèce plutôt bien représentée en France.

Le saviez-vous ? Les tritons ont la particularité de respirer par la peau, ils peuvent respirer hors et dans l'eau. Si vous en observez un, il ne faut pas le toucher car sa peau est sensible. Si vous souhaitez le manipuler pour l'extraire d'une zone de danger, mouillez-vous les mains au préalable car il ne faut pas qu'il soit en contact avec la peau sèche.



un triton palmé mâle

Article 8 : Le PETR QUESAKO ?

C'est un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, structure venant de la fusion des pays de Bourges et de Vierzon en charge de la mise en œuvre de document cadre dans l'occupation du territoire à vu le jour en 2019. Cette structure sera notamment pour ce qui concerne la biodiversité et les milieux aquatiques plus particulièrement en charge des trames vertes et bleues qui visent à servir de cadre aux actions en établissant un état des lieux des populations et en mettant en lien avec les risques sur ces populations et les enjeux associés.

Article 9 : Anguille

Mais quelles sont ces étranges créatures qui peuplent nos cours d'eau ?

L'anguille est une espèce migratrice ce qui signifie qu'elle parcourt des kilomètres entre son lieu de naissance, les Sargasses, et son lieu de croissance, nos rivières. L'Etablissement Public Loire avec l'aide de fonds de l'Agence de l'Eau, de l'Europe, de la Région et du département réalise un suivi de cette espèce sur le bassin du Cher de la confluence avec la Loire (37) jusqu'au barrage de Prat (03), ainsi que la partie aval de ses principaux affluents (Sauldre, Yèvre, Arnon).

Un inventaire a donc eu lieu sur plusieurs sites sur l'Arnon dont deux à Lury-sur-Arnon au pied du barrage du Moulin de la Roche et du seuil dit de Guérigny. 20 anguilles ont été observées au pied du seuil de Guérigny et 6 au pied du barrage du Moulin de la Roche.

Ce suivi permettra d'évaluer l'effet des barrages sur la dispersion de l'espèce et de dresser un état initial de la répartition des anguilles sur le bassin du Cher avant la réalisation d'opérations de restauration de la continuité écologique. En effet, le syndicat en association avec les propriétaires et les élus du territoire travaillent à la restauration de la continuité écologique pour permettre notamment de préserver cette espèce qui est classée en danger critique d'extinction.

Les renseignements recueillis au cours de cette mission par le bureau d'études comme la taille, le poids et l'état sanitaire des anguilles permettront de déterminer le taux de franchissement des ouvrages et jusqu'où elles se déplacent.

Pour aller plus loin, nous vous invitons à visionner cette vidéo :



https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=qpQliQcwyFo

Pêche scientifique à Lury sur Arnon pour le comptage des anguilles



Biométrie sur une anguille



L'ATELIER
Cycles et Motoculture
de plaisance
Réparation - Location - Vente

Fabien Wilk
06 78 98 54 37
02 48 51 66 46
27 Av. du 14 juillet
18100 Vierzon
fabien.wilk@orange.fr

www.atelier-vierzon.com

Salon de coiffure
Laurence ARCHAMBAULT
Masculin- Féminin - Junior
du Lundi au Vendredi de 9h à 12h00
et de 14h00 à 18h30 sauf le Mercredi
le Samedi de 8h00 à 17h00

02.48.71.19.11

Rue Jacques Brel
18100 SAINT HILAIRE DE COURT

Institut de Beauté

Un Moment
d'Harmonie

Dévoilez votre beauté...

Centre Communal, Rue Jacques Brel
18100 SAINT HILAIRE DE COURT
Tél. : 02 48 53 82 42 - Tél. : 06 20 56 71 52
@unmomentdharmonie18

**Chambre d'hôte
de la Junchère**
Claudine BAERT

claudine.baert@orange.fr
02 48 75 33 86 - 02 48 75 49 65
06 79 88 28 80 - 06 81 33 56 93
18100 SAINT-HILAIRE DE COURT

Chambre d'hôte
de charme
haut de gamme

Entreprise de peinture
Pierre Gaudon

Intérieur & extérieur
Papier peints
Revêtement de sols
Ravalement de façade
Vitrerie

9, rue des Maisons-Rouges 18100 Saint Hilaire-de-Court
Tél. 02 48 71 96 84 - 06 64 38 96 84

GAUTHIER Claude
BOUCHERIE/CHARCUTERIE
Itinérante
le vendredi après-midi
02.48.52.21.60
MASSAY

BOULANGERIE
itinérante
du Mardi au Dimanche
02.48.51.71.79
LURY SUR ARNON